

Avis de constitution

SOCIETE « SUPER KONGNON MOUSSO » en abrégé « S.K.M »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY - ANGRE,
Lot 61, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/2024 , et enregistrés le 09/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER KONGNON MOUSSO » en abrégé « S.K.M »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Toutes activités de fabrication de produits alimentaires, Import-Export et divers,
- Toutes activités de fabrication de produits alimentaires et travaux liés,
- Toutes activités de négoce de tous produits et toutes marchandises et services liés,
- Toutes activités d'Import-Export et divers services logistiques,
- Toutes activités de commerce général de tous produits et toutes marchandises,
- Toutes activités d'achat – vente de produits vivriers et activités connexes,
- Toutes activités de construction, Bâtiments Travaux Publics et travaux connexes,
- Toutes activités de Transport public et privé de personnes et de marchandises,
- Toutes activités d'intermédiation, de représentation de personnes physiques et morales

- La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY - ANGRE, Lot 61, Ilot 8

Dirigeant(s) M DIAWARA SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00665 du 13/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09416/GTCA/RC/2025 du 13/02/2025

